



**Le programme de réduction des
frais de gestion BNI pour
investisseurs bien nantis**

UNE INSTITUTION AXÉE SUR L'INNOVATION

Notre mission

Guidé par notre structure d'architecture 100 % ouverte, nous nous engageons à fournir des solutions de placement variées pour répondre aux besoins en constante évolution des clients.

Notre vision

Être un gestionnaire d'actifs canadien de premier ordre et centré client.



SIMPLIFIEZ VOS PROCESSUS AVEC NOS POSSIBILITÉS INFINIES

Processus de gouvernance OP4+

Organisation

Organisation solide dotée d'une culture d'investissement de niveau supérieur

Personnel

Groupe d'investisseurs talentueux et stable

Processus

Accent mis sur des processus de gestion éprouvés en sélection de titres, construction de portefeuille et gestion du risque

Portefeuille

Construction optimale de portefeuilles suivant le processus d'investissement et assurant une saine diversification

Performance

Rendements solides, prévisibles et ajustés aux risques

ESG+

Intégration de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance

Le plus important gestionnaire d'actifs affilié à une grande banque au Canada à confier exclusivement à d'autres firmes la gestion de portefeuille des fonds composant notre gamme



INVESTIR EFFICACEMENT GRÂCE À DES CONVICTIONS CLAIRES

Construire des portefeuilles solides en ciblant seulement les facteurs qui ont prouvé générer de la valeur au fil du temps et qui sont résilients à l'évolution des marchés.

Mettre en place les meilleures stratégies possibles en analysant chaque année des centaines de gestionnaires de portefeuille et sélectionner seulement ceux répondant aux besoins des investisseurs et à nos exigences.

Placements fondés sur des faits

Combinaison dynamique de gestion active et de gestion passive

Gestion des risques visant les meilleurs rendements nets potentiels

Processus d'investissement ciblé



VOTRE DÉFI: ASSURER LA CROISSANCE DE VOS AFFAIRES

- > Responsabilité d'offrir à vos clients les séries au coût le plus avantageux.
- > Formalités qui exigent beaucoup de temps.
- > Exigences accrues des organismes de réglementation.
- > Pressions exercées sur les frais.

Notre mission: simplifier vos affaires

- > En mettant à votre disposition les outils appropriés.
- > En vous aidant à optimiser votre temps.

NOTRE OFFRE: LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DES FRAIS DE GESTION BNI

Programme de
réductions
entièrement
automatisé

Flexibilité pour
atteindre le seuil
minimum
d'admissibilité

Tarifification
concurrentielle

Meilleure
disponibilité pour
promouvoir votre
proposition de valeur

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- > Deux façons d'atteindre les seuils minimaux:
 - 100 000 \$ dans un même fonds admissible au programme de réduction*, ou
 - 250 000 \$ dans plusieurs Fonds BNI et/ou Portefeuilles Méritage.
- *Ce fonds doit faire partie de la même série, être libellé dans la même devise et avoir été acheté avec la même option d'achat.
- > Un grand choix de Fonds BNI admissibles au programme.
- > Séries disponibles : Conseillers, F, F5, FH, FT, H, T et T5**.
- > Possibilité de regrouper différents comptes : REER, REEE, CELI, etc.

** Ainsi que les séries Conseillers \$US, F \$US, FT \$US et T \$US du Fonds d'obligations mondiales tactique BNI et les séries conseillers 2 et F2 du Fonds d'actions mondiales BNI.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

- > Le système identifie automatiquement les clients admissibles.
- > Dès le seuil d'admissibilité atteint, BNI applique les réductions par tranche :

Fonds BNI	NIVEAU 1 Premiers 250 000 \$	NIVEAU 2 250 000 \$ suivants	NIVEAU 3 En excédent des 500 000 \$		
Fonds de court terme et de revenu					
Fonds de revenu à taux variable BNI	-0,05 %	-0,10 %	-0,15 %		
Fonds d'actions privilégiées BNI	-0,025 %	-0,05 %	-0,10 %		
Fonds d'obligations corporatives BNI	-0,05 %	-0,10 %	-0,15 %		
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI	Portefeuilles Méritage		NIVEAU 1 Premiers 250 000 \$	NIVEAU 2 250 000 \$ suivants	NIVEAU 3 En excédent des 500 000 \$
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI	Portefeuilles d'actions				
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu BNI	Portefeuille Méritage actions canadiennes		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI	Portefeuille Méritage actions mondiales		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds équilibrés	Portefeuille Méritage actions internationales		-0,025 %	-0,050 %	-0,075 %
Fonds de revenu et croissance américain str	Portefeuille Méritage actions américaines		-0,025 %	-0,050 %	-0,075 %
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI	Portefeuilles d'investissement				
Fonds d'actions canadiennes	Portefeuille Méritage Conservateur		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds petite capitalisation BNI	Portefeuille Méritage Modéré		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds d'actions canadiennes toutes capitali	Portefeuille Méritage Équilibré		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect actions canc	Portefeuille Méritage Croissance		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds d'actions canadiennes <i>SmartBeta</i> BNI	Portefeuille Méritage Actions		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %
Fonds d'actions mondiales	Portefeuilles de revenu				
Fonds d'actions mondiales BNI	Portefeuille Méritage revenu fixe diversifié		-0,050 %	-0,100 %	-0,150 %

- > Les réductions sont versées trimestriellement par l'achat d'unités supplémentaires de la même série du fonds admissible.

CALCUL DES RÉDUCTIONS DES FRAIS DE GESTION - EXEMPLE 1

Actif no	Type de compte	Portefeuille	Série	Montant des actifs
#1	Non enregistré	Portefeuille Méritage Actions canadiennes	Conseillers (FSR)	20 000 \$
#2	REER	Portefeuille Méritage Actions canadiennes	Conseillers (FSR)	75 000 \$
#3	REER	Portefeuille Méritage Actions canadiennes	Conseillers (FSR)	25 000 \$
				120 000 \$

95 000 \$

Aucune réduction ne sera appliquée puisque le total minimum de 100 000 \$ n'est pas détenu dans une même devise.

CALCUL DES RÉDUCTIONS DES FRAIS DE GESTION - EXEMPLE 2

Actif no	Type de compte	Fonds	Série	Montant des actifs
#1	Non enregistré	Fonds de dividendes américains BNI	Conseillers (FSR) \$US	60 000 \$
#2	REER	Fonds de dividendes américains BNI	Conseillers (FSR) \$CAN	60 000 \$
				120 000 \$

Aucune réduction ne sera appliquée puisque le total minimum de 100 000 \$ n'est pas détenu dans le même Portefeuille Méritage.

CALCUL DES RÉDUCTIONS DES FRAIS DE GESTION - EXEMPLE 3

Actif no	Type de compte	Fonds	Série	Montant des actifs
#1	Non enregistré	Fonds d'actions privilégiées BNI	Conseillers (FSR) \$CAN	25 000 \$
#2	REER	Fonds d'actions privilégiées BNI	Conseillers (FSR) \$CAN	75 000 \$
#3	REER	Fonds de dividendes américains BNI	Conseillers (FSI) \$US	20 000 \$
				120 000 \$

Diagramme illustrant le calcul du total minimum de 100 000 \$:
 - Les montants de 25 000 \$ (Actif #1) et 75 000 \$ (Actif #2) sont combinés pour atteindre le total minimum de 100 000 \$.
 - Le montant de 20 000 \$ (Actif #3) est en excès de ce minimum.

Une réduction sera appliquée puisque le total minimum de 100 000 \$ est détenu dans des titres de la même série du même Fonds BNI, dans une même devise et selon la même option de souscription.

CALCUL DES RÉDUCTIONS DES FRAIS DE GESTION - EXEMPLE 4

Le client détient 600 000 \$ dans le Fonds de revenu à taux variable BNI, 50 000 \$ dans le Fonds d'actions privilégiées BNI et 100 000 \$ dans le Fonds de marché monétaire BNI.

Fonds de revenu à taux variable BNI

Montant applicable à ce niveau	Réduction attribuable à ce niveau (pb)	Calcul de la réduction (avant pondération)	Montant de la réduction (avant pondération)	Réduction applicable à ce fonds (%)
Premiers 250 000 \$ (Tranche 1)	5 pb	0,050 % X 250 000 \$	125 \$	Réduction applicable à ce Fonds (\$) 600 000 \$ X 0,10 % = 600 \$
250 000 \$ suivants (Tranche 2)	10 pb	0,100 % X 250 000 \$	250 \$	
250 000 \$ (excédant 500 000 \$) (Tranche 3)	15 pb	0,150 % X 250 000 \$	375 \$	
			750 \$	

Réduction applicable à l'investissement dans le Fonds : 600 \$

CALCUL DES RÉDUCTIONS DES FRAIS DE GESTION - EXEMPLE 4 (SUITE)

Fonds d'actions privilégiées BNI

Montant applicable à ce niveau	Réduction attribuable à ce niveau (pb)	Calcul de la réduction (avant pondération)	Montant de la réduction (avant pondération)	Réduction applicable à ce fonds (%)
Premiers 250 000 \$ (Tranche 1)	2,5 pb	$0,025 \% \times 250\ 000 \$$	62,50 \$	Réduction applicable à ce fonds (\$) 500 000 \$ X 0,05833 % = 29,17 \$
250 000 \$ suivants (Tranche 2)	5 pb	$0,05 \% \times 250\ 000 \$$	125 \$	
250 000 \$ (excédant 500 000 \$) (Tranche 3)	10 pb	$0,100 \% \times 250\ 000 \$$	250 \$	
			437,50 \$	

Réduction applicable à l'investissement dans le Fonds d'actions privilégiées BNI : 29,17 \$.

Réduction applicable à l'investissement dans le Fonds de marché monétaire BNI : 0. Pourquoi?

Le Fonds ne fait pas partie du programme de réduction. Cependant, nous utilisons le montant investi aux fins du calcul de la réduction applicable pour les deux autres Fonds.

FAQ

Comment mes clients peuvent-ils se prévaloir du programme de réduction de frais de gestion BNI?

- > Dès que le client atteint le solde minimum requis, les réductions qui s'appliquent à chaque catégorie seront automatiquement calculées. La réduction s'applique dès le premier dollar investi. Il existe trois catégories de réductions :
 - la première s'applique aux actifs de 0 \$ à 250 000 \$;
 - la deuxième, aux actifs entre 250 000 \$ et 500 000 \$;
 - la troisième, à tous les actifs de plus de 500 000 \$.

Puis-je combiner des comptes ou des fonds différents pour atteindre le minimum de 250 000 \$?

- > La valeur de tous les actifs détenus dans l'ensemble des Fonds BNI (faisant partie ou non du programme de réduction) sera considérée sans égard aux séries, options de souscription et devises. Aussi, tous les comptes au peuvent être regroupés dans la mesure où ils sont détenus auprès d'un seul et même représentant inscrit d'un courtier.

Puis-je combiner différents comptes pour atteindre le minimum requis de 100 000 \$?

- > Les différents comptes au nom d'un particulier titulaire de parts du même fonds et de la même série, libellées dans la même devise et acquises avec la même option d'achat, seront automatiquement combinés.

FAQ

Y aura-t-il une incidence fiscale pour les clients qui adhèrent au programme de réduction de frais de gestion BNI?

- > Comme les réductions de frais s'appliquent aux fonds existants, il n'est pas nécessaire de transférer les actifs des clients à des séries différentes ou des fonds différents. Il n'y aura donc aucune incidence fiscale pour les clients.

Le compte conjoint non enregistré dont un client est titulaire peut-il être regroupé avec les autres comptes qu'il détient?

- > Seuls les comptes du premier cotitulaire du compte conjoint (selon notre système) seront regroupés aux fins d'admissibilité et de calcul des réductions. Le montant intégral détenu dans le compte sera pris en considération.

Que se passe-t-il si un client est admissible au programme et que la valeur marchande de ses fonds tombe par la suite sous le minimum requis?

- > Si la valeur marchande des actifs d'un client tombe sous le minimum requis alors que la valeur comptable de ses placements est encore supérieure à ce minimum, les réductions de frais continueront d'être calculées pour ce jour-là; la valeur marchande sera cependant utilisée pour calculer les réductions applicables.

BNI offre-t-elle l'option d'imputer directement les frais de gestion des fonds et les frais d'administration au compte du client?

- > Le programme offre des réductions exclusivement au titre des frais de gestion. C'est pourquoi il n'est actuellement pas possible d'imputer des frais directement aux comptes des clients.

DIVULGATION

Dans le cadre du programme de réduction de frais de gestion pour investisseurs bien nantis (le « programme de réduction »), certains épargnants détenant des titres de séries Conseillers, H, F, FH, F5, T et T5 peuvent être admissibles à une réduction de frais de gestion basée sur la taille de leur investissement dans un ou plusieurs Portefeuilles Méritage et Fonds BNI.

Le programme de réduction ne s'applique qu'aux séries des Fonds BNI et/ou des Portefeuilles Méritage (les « Fonds ») éligibles. Le montant équivalent à la réduction des frais de gestion est versé sous la forme d'une distribution ou d'une remise sur les frais de gestion, laquelle est automatiquement réinvestie dans des titres additionnels de la même série du Fonds BNI et/ou du Portefeuille Méritage applicable. Veuillez consulter le prospectus des Fonds afin d'obtenir plus de renseignements relatifs au programme de réduction.

Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Les renseignements et les données fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces renseignements et données vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces renseignements et de ces données. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation.

© 2018 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

Le présent document a été préparé à l'intention de spécialistes en placement uniquement. Son contenu ne doit pas être reproduit ni distribué au public.

Les Portefeuilles MéritageMD (les « Portefeuilles ») sont gérés par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. MD PORTEFEUILLES MÉRITAGE et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Les Fonds BNI (les « Fonds ») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Chef de file mondial en matière de FNB, la gamme de fonds iShares apporte son expertise et démontre son engagement aux particuliers et aux investisseurs institutionnels de toutes tailles depuis plus d'une décennie. Forte de plus de 800 fonds de diverses catégories d'actif et stratégies, ainsi que d'un actif sous gestion de plus de 1500 milliards de dollars américains, dont plus de 55 milliards appartiennent à des Canadiens¹, la gamme de fonds iShares aide les clients du monde entier à composer le cœur de leurs portefeuilles, à réaliser des objectifs de placement précis et à mettre en œuvre leurs diverses visions. Les fonds iShares s'appuient sur le savoir-faire en matière de gestion de portefeuille et de gestion du risque de BlackRock, gestionnaire de placements auquel les investisseurs confient le plus d'argent².

Sources : (1) BlackRock, en date du 30 septembre 2017, sur la base de l'actif sous gestion dans des fonds canadiens et de l'actif sous gestion dans des fonds américains, détenus par des Canadiens. (2) D'après un actif sous gestion de 5977 milliards de dollars américains, en date du 30 septembre 2017.

Placements Vanguard Canada Inc. est une filiale de The Vanguard Group, Inc., et gère des actifs de plus de 12,5 milliards de dollars canadiens (données au 30 septembre 2017). The Vanguard Group, Inc. est l'une des plus grandes sociétés de gestion de placements au monde et assure la gestion d'actifs totalisant plus de 4500 milliards de dollars américains dans le monde (données au 30 septembre 2017). Mondialement, la société offre 370 fonds, y compris des FNB, à plus de 20 millions d'investisseurs.

Janus Henderson est une marque de commerce de HGI Group Limited.

® PHILLIPS, HAGER & NORTH GESTION DE PLACEMENTS sont des marques de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

RESTONS EN CONTACT !



Conseillers (externes et Financière
Banque Nationale) : **1 877 463-7627**
Investisseurs : **1 866 603-3601**



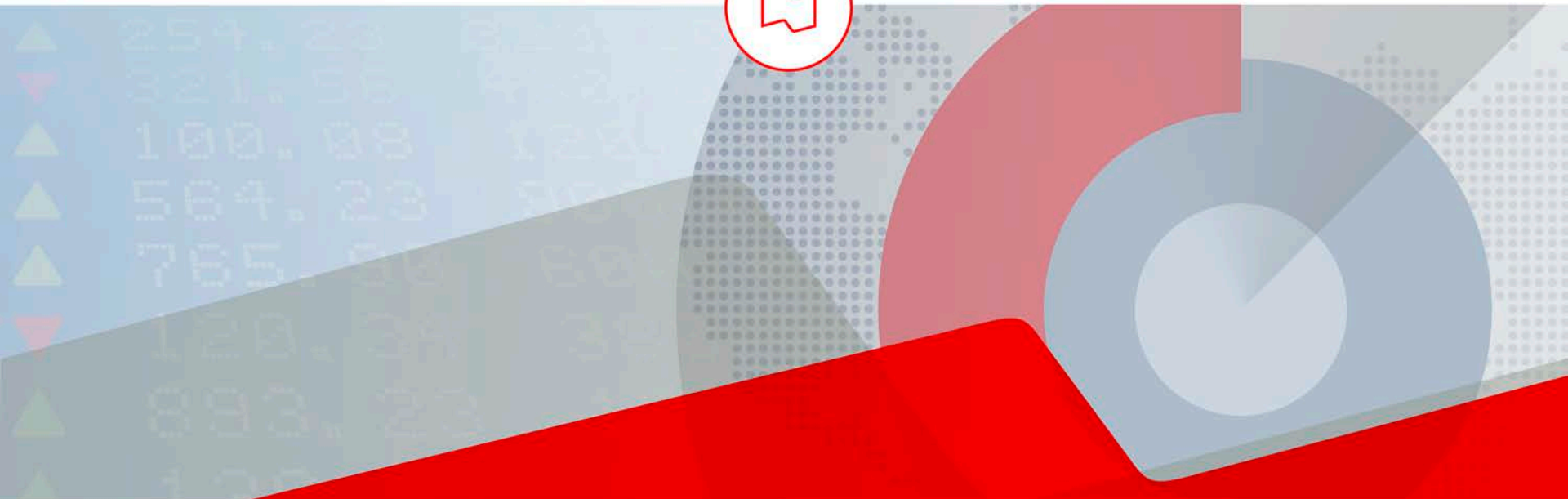
Consultez **bnconseillers.com**
ou communiquez avec nous par courriel
services.courtiers@bnc.ca



Visitez **[linkedin.com/company/
banque-nationale-investissement](https://www.linkedin.com/company/banque-nationale-investissement)**



Visionnez la playlist
Banque Nationale Investissements



Architecture ouverte.
Possibilités infinies.